

La future église catholique du Sentier

FAVJ 7/6/1972

Les grandes grues attirent le regard. Il s'agit dans notre région de grues d'entreprise de construction !

Celle qui s'élève ces temps-ci dans le quartier de Rivaboux indique l'emplacement de la future église catholique du Sentier. Le moment est venu de documenter, par le canal de « La Feuille » nos amis de La Vallée sur cette construction.

La population catholique de la région Sentier-Orient (de 1500 âmes) avait besoin d'un lieu de rassemblement et de culte. L'utilisation de la salle communale, gracieusement mise à disposition par la Municipalité du Chenit, pour la messe dominicale (ceci depuis 1963) ne pouvait suffire à une activité paroissiale normale. Voici en grands traits l'histoire de cette entreprise. En 1964, la paroisse a acheté un terrain en Rivaboux. Des plans d'une église simple ont été exécutés par les architectes Eicher-Bianchi (les auteurs de l'avant-projet du Home pour personnes âgées au Sentier). Devant les difficultés financières, ce projet est abandonné et la paroisse décide le 5 février 1971 l'achat d'une église dite de « L'Action de carême ». Cette œuvre des catholiques suisses a conçu une église type, en grands éléments préfabriqués.

« L'Action de carême » a confié l'exécution de ses églises à l'entreprise Wey de Willmergen et celle du Sentier sera le 13e exemplaire de la série. (On n'est pas superstitieux chez nous).

Le sanctuaire contient environ 300 places. L'arrière du bâtiment est constitué de la sacristie et de trois salles de réunion catéchisme et d'un local réservé aux jeunes. Une cloche unique de 500 kg. sera fondue par la maison Rüetschi AG à Aarau, sa tonalité sera la bémol en accord avec la tonalité des cloches du temple du Sentier. Le texte ci-après figurera au verso de cette cloche :

- « Je me joins à mes sœurs du temple
- « Pour appeler les chrétiens à célébrer
- « Le Christ ressuscité
- « Dans la prière, la paix et l'unité. »

Au recto nous verrons un monogramme du Christ, la date 1972 et les trois armoiries de la commune du Chenit et des villages du Sentier et de L'Orient.

Le financement est assuré par l'Action du Carême qui demande à notre paroisse un remboursement échelonné sur plusieurs années et sans aucun intérêt. Nous devons donc payer notre église avec la satisfaction cependant de savoir que l'argent donné par nos paroissiens, les autorités de nos communes, villages et industries ainsi que les amis de la paroisse, ne sera en rien amputé par des intérêts.

Il faut ajouter que la paroisse doit prendre à sa charge : les frais du toit, couverture plus étanche pour notre région, l'amenée d'eau, électricité et les aménagements extérieurs, etc... ce qui représente une « jolie » somme.

En Suisse romande, trois églises de ce type ont déjà été réalisées : Bussigny (VD), Corsier sur Vevey, et Onex (GE).

L'Eglise du Sentier sera dédiée à Ste Marie-Madeleine en souvenir de l'église de L'Abbaye-du-Lac de Joux, aujourd'hui disparue.

Actuellement on procède à la construction des abris PA obligatoires. Dès que les murs de ceux-ci seront élevés, on viendra placer les grands socles de béton sur lesquels sera ancrée la charpente de l'église. Ce travail se fera après les vacances, à l'aide de puissants camions-grues et les travaux de finition se poursuivront jusqu'au début de l'hiver.

Plusieurs entreprises de notre région participeront à ces divers travaux. Le SEVJ a procédé à l'installation d'un grand câble (500 m.) depuis la station d'épuration, ceci particulièrement pour l'alimentation électrique du chauffage. (Pas de pollution dans le quartier !)

Lors d'un week-end de l'arrière-automne, que nous souhaitons radieux, l'évêque du diocèse, Mgr. Mamie, procédera à la dédicace de ce nouveau sanctuaire et donnera également le sacrement de confirmation à nos enfants.

Tous les paroissiens se réjouissent de l'aboutissement de cette construction dont on parle depuis bientôt dix ans. Rappelons enfin que cette réalisation a été conçue dans un esprit œcuménique et que le cas échéant, les salles de cette église seront mises à disposition de tous nos frères chrétiens.

J. B.

Pose de la pierre de fondation de la nouvelle église catholique du Sentier :

La paroisse catholique invite toute la population à s'associer à sa joie à l'occasion de la pose de la pierre de fondation de l'église du Sentier. Cette brève cérémonie aura lieu demain jeudi 6 juillet à 19 h. 30 sur le terrain de Rivaboux (terme patois qui veut dire en bordure de la forêt). Après cette manifestation au cours de laquelle sera déposé dans le mur du parvis de l'église un document, des pièces de monnaies 1972, un No du journal de La Vallée, etc..., le verre de l'amitié sera servi à toute l'assistance, y compris les enfants ! Cette manifestation aura lieu par n'importe quel temps. Les maîtres et ouvriers qui ont œuvré jusqu'à maintenant à l'infrastructure de cet édifice se retrouveront plus tard pour partager le repas du « lever »...

Une rencontre de notre population qui aura un petit avant goût de vacances si la tiède d'une soirée estivale est de la partie.

La paroisse catholique.

Voici le texte qui sera scellé dans la pierre de fondation :

QUE TON REGNE VIENNE...

Afin de permettre une activité religieuse et communautaire plus aisée aux nombreux catholiques domiciliés dans la région Le Sentier - L'Orient - Les Bioux, la paroisse catholique de la Vallée de Joux a décidé en 1963 déjà d'ériger une église au Sentier.

En l'an 1972, le sixième jour du mois de juillet, une pierre de fondation de ce nouvel édifice est posée dans la simplicité et dans la joie.

La cérémonie est présidée par M. le doyen J.-M. Peiry de Vallorbe, assisté de M. le curé de la paroisse, J. Badoud ; ils sont entourés des membres du Conseil de paroisse, des membres de la Commission de construction présidée par M. J.-P. Rachet, de MM. Fantoli, architecte, responsable des travaux d'aménagement ; des maîtres et ouvriers des entreprises M.-A.

Aubert, au Sentier ; G. Carlin, au Sentier ; Service Electrique V.J. ; J. et L. Bianchi, au Brassus et des paroissiens.

C'est l'Action de Carême, œuvre d'entraide nationale et internationale des catholiques suisses qui a conçu et réalisé cette église.

Les paroissiens suisses, français, italiens, espagnols, hongrois et yougoslaves... habitants de notre région horlogère ont apporté leurs dons généreux pour cette construction et une aide bienvenue a été consentie par les autorités de la commune du Chenit, par les villages du Sentier, de L'Orient et du Brassus ainsi que par les entreprises industrielles établies à La Vallée.

Cette pierre de fondation et le document présent avec des pièces de monnaie de 1972 sont scellés :

sous le pontificat de S.S. Paul VI ;

sous l'épiscopat de Mgr Pierre Mamie et de son auxiliaire Mgr Gabriel Bullet ;

alors que M. Nello Célis est président de la Confédération helvétique ;

M. E. Debétaz est président du Conseil d'Etat du canton de Vaud ;

M. P.-E. Rochat est préfet du district de la Vallée de Joux ;

M. J. Turban est syndic de la commune du Chenit ;

M. P. Campiotti est président du village du Sentier ;

M. J. Reymond est président du village de L'Orient ;

M. H.-D. Audemars est président du village du Brassus.

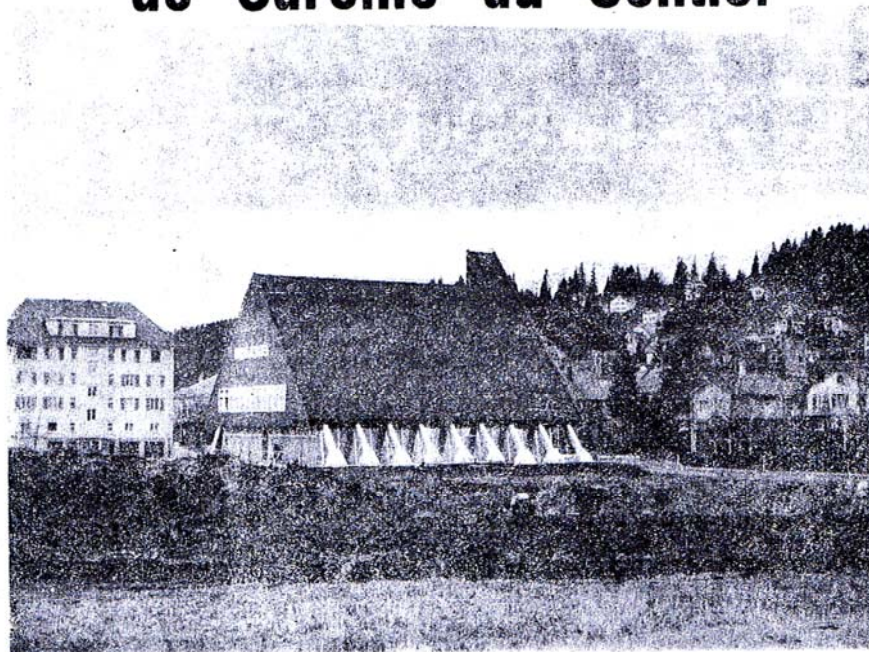
L'église sera dédiée à Sainte-Marie Madeleine en souvenir de l'église de l'abbaye du lac de Joux fondée en 1126 par les Pères prémontrés qui habitèrent notre vallée jusqu'à l'invasion bernoise.

La pose de cette pierre doit nous rappeler que le Christ est le seul fondement de notre foi, Lui, la pierre d'angle sur laquelle les croyants, comme des pierres vivantes, doivent édifier l'Eglise de Jésus dans notre vallée et dans l'univers et trouver un jour leur totale unité.

FANT, 5 juillet 1972

Dédicace de l'église catholique de Carême au Sentier

FAVJ 6 XII 1972



La nouvelle église catholique du Sentier

Solidement ancrée en bordure du chemin des Bouleaux, l'église catholique à la silhouette triangulaire est déjà bien connue des habitants de la région. Elle s'intègre agréablement au paysage verdoyant (ou enneigé) de la Sagne et l'on est déjà habitué à la voir là, un peu sévère à proximité des villas qui lui font face et à côté des bâtiments de la gendarmerie et de la Fiesta, ses grands voisins !

Dédiée à Ste-Marie-Madeleine en souvenir de l'église de L'Abbaye du lac de Joux, ce sanctuaire est en fait un véritable centre paroissial. En plus de l'église proprement dite, où plus de 300 fidèles peuvent prendre place dans les bancs et sur une galerie, cet édifice abrite dans sa partie arrière (côté L'Orient), la sacristie, les locaux de service et 4 salles de différentes grandeurs. Ces locaux serviront aux divers groupements, aux classes de catéchismes, aux répétitions de chant, ainsi qu'à d'autres sociétés non paroissiales. Lors d'une rencontre d'information groupant les autorités locales, il a été stipulé que ces locaux seraient mis à la disposition de la paroisse-sœur de l'Eglise protestante selon ses nécessités pastorales.

Pourquoi une église au Sentier ?

Cette région de La Vallée est la plus peuplée. Le Sentier et L'Orient avec Le Solliat et Derrière-la-Côte compte 3824 habitants (septembre 1972) ; c'est aussi la région où se trouve la majorité des paroissiens catholiques (1435). Depuis bientôt 10 ans, les fidèles avaient la possibilité d'assister à la messe dans la salle

du Conseil communal, gracieusement mise à disposition par la Municipalité du Chenit. Mais cette solution ne pouvait être que passagère ; en attendant que soit érigé un lieu de culte, cette messe dominicale à l'Hôtel de Ville a grandement facilité l'esprit de communauté et a rendu de grands services ; nous pensons spécialement aux personnes âgées et aux enfants qui devaient auparavant se déplacer jusqu'au Brassus. Ce n'est donc pas sans une pensée de nostalgie, que le curé et les paroissiens ont « occupé » pour la dernière fois la « salle haute » du Conseil, où les bûcherons, paysans, horlogers et autres chasseurs du peintre Kaiser nous ont pendant de si nombreux dimanches tenus compagnie. Nous exprimons notre gratitude à notre Municipalité pour son hospitalité et à M. Jan, concierge pour son souriant travail ; nous n'oublions pas non plus son prédécesseur défunt, M. René Lecoultré.

D'où vient cette église ?

Le Conseil de paroisse et la commission de bâtisse dont on vous explique le travail dans l'article sur l'histoire de la paroisse, en est venu au choix de cette église, dite de l'action de Carême des catholiques suisses, pour des raisons financières. En effet cette œuvre, qui correspond en partie à l'œuvre PPP, pain pour le prochain, de nos frères protestants, récolte chaque année, grâce à l'esprit de partage des catholiques durant le carême, une importante somme d'argent. Ces dons sont répartis en 3 tiers : un en faveur des Missions, un en faveur des pays en voie de développement et le troisième en faveur des œuvres catholiques en Suisse. Pour venir en aide aux paroisses

en extension (pensons aux villes satellites), l'action de Carême a conçu et réalisé une église-type, en éléments préfabriqués. La première de la série a été construite à Belp-Berne en automne 1968. En Romandie, il en existe 3 : à Onex, Genève, à Corsier/Vevey et Bussigny. Celle du Sentier est la douzième du genre.

Et l'économie locale ?

Les éléments de cette église sont fabriqués à Villmergen par l'entreprise Wey, spécialisée dans la construction en béton. Cette maison est chargée également de transporter et de « monter » l'édifice là où on le veut. Il faut préparer l'infrastructure, avec tout ce que cela comporte : eau, électricité, égouts, abri PA, route... et aménager les alentours de l'église. C'est à ce sujet qu'il faut rappeler que l'économie locale n'a pas été oubliée. Les travaux qui viennent d'être mentionnés, auxquels il faut ajouter, le chauffage électrique, la toiture (l'installation sanitaire interne et la peinture, choisie par l'entreprise Wey) atteignent une somme de plus de 500 000 francs. Cet argent reste dans La Vallée.

Le financement de cette église :

En choisissant ce mode de construction, la paroisse évitait de se charger d'une dette insupportable. L'action de Carême n'est pas une organisation à but lucratif ! Elle paye l'église à qui la fabrique. La paroisse rembourse l'action Carême en un temps raisonnable, mais sans payer aucun intérêt. Les dons des paroissiens, les kermesses annuelles avaient permis de mettre quelques sous de côté : un bout de l'église est déjà payé. Pour faire face aux dépenses directement payables par la paroisse (travaux cités plus haut), un prêt sans intérêt et à long terme a été consenti par la Fédération des paroisses catholiques du canton de Vaud. Enfin, et nous le gardions pour la fin, si les paroissiens vont devoir encore se montrer généreux dans l'avenir, leur effort est grandement soutenu et encouragé par l'aide qui est apportée pour cette réalisation de la part des autorités de la commune du Chenit, qui dernièrement ont voté un subside de 100 000 francs. Le vil-

lage du Sentier a fait don de 20 000 francs, celui de L'Orient : 4000 francs et même celui du Brassus (qui a déjà une église catholique sur son territoire !) en signe d'amitié versera 1000 francs. Ajoutons à ces dons, ceux de certains membres de la SIC, qui ont déjà versé une part, selon la proposition de leur comité.

Reconnaissance :

La naissance d'une église, c'est toute une aventure ! Quand notre évêque Mgr Mamie (son frère Philippe, fut habitant du Sentier et paroissien durant plusieurs années) consacra au culte cette Maison, qui, parce qu'elle sera la maison d'hommes et de femmes qui veulent s'aimer avec et par le Christ, deviendra la Maison de Dieu, beaucoup de souvenirs remonteront à notre mémoire ; des années de soucis, de travail, de démarches, de problèmes... des moments de joies aussi : la pose de la pierre de fondation, la coulée de la cloche à Aarau (pour quelques privilégiés !), l'installation de cette cloche, portant sur ses flancs les armes du conseil et de la commission, la générosité de chacun, trouvera sa récompense dans la joie de voir ce sanctuaire permettre aux croyants de rendre gloire au Seigneur et à l'évangile de mieux se proclamer.

Que tous les artisans de cette construction de notre architecte, M. Fantoli à tous les ouvriers, toutes les entreprises, de chez nous, de Suisse allemande, l'ingénieur et le géomètre, soient vivement remerciés et félicités pour leur travail et leur esprit de collaboration. Nous exprimons notre profonde gratitude aux autorités de notre commune et de nos villages pour leur sympathique compréhension et leur aide généreuse. Ces mêmes sentiments, nous les adressons aux membres de la SIC qui nous ont apporté leur contribution. Enfin, c'est à tous les paroissiens et à leur tête, le conseil et la commission de bâtisse, qu'il faut en toute simplicité dire merci ; merci d'avoir cru, d'avoir espéré, d'avoir patienté... et puis merci de continuer à déboursier !

« O ma joie quand je suis parti pour la maison du Seigneur. »
J. Badoud, curé.

Historique 1860-1972

A l'occasion de la dédicace de la nouvelle église, le 2 décembre 1972 au Sentier, nous voudrions brièvement relater les faits saillants de notre paroisse.

Origine lointaine d'une paroisse

L'exploitation de la forêt et des pâturages pendant la belle saison nécessita le concours d'une main-d'œuvre saisonnière, souvent de religion catholique qui peu à peu s'établissait à demeure. Familles françaises du village voisin de Bois-d'Amont, familles italiennes de bûcherons, de charbonniers, de muretiers, de terrassiers et de maçons, familles fribourgeoises de bergers et fromagers, qui malgré l'isolement et les distances gardèrent leur foi et leur pratique religieuse au prix de grandes fatigues. Ils allaient à pied assister à la messe à Bois-d'Amont. Pour s'y rendre un parcours de 10, 15 et parfois 20 km. s'ils étaient domiciliés au Pont ne les effrayait pas. Tous cependant n'avaient pas cette générosité et l'hiver devait bien souvent décourager.

Dans un livre trouvé dans les archives et intitulé :

« Registre des actes de baptême, de mariage de sépulture de la Chapelle du lac de Joux, Canton de « Vaux » Suisse, Diocèse de Lausanne et Genève ».

Commencé le 26 juillet 1860.

Nous trouvons les inscriptions des actes sus-indiqués, dès cette date au 20 mai 1906. Soit : 70 baptêmes, 12 mariages, 16 sépultures. Tous ces actes ont été signés par 12 prêtres de Bois-d'Amont ; ce qui prouve bien que jusqu'en mai 1906, la paroisse du Brassus fut desservie par des prêtres français.

Dans la 2e partie du registre, nous relevons des notes relatant la vie de la paroisse, jusqu'en juin 1863, un rapport du prêtre Janvier pour 1869-70 et un du prêtre Bavorin pour 1880.

Selon le registre, nous constatons qu'après le départ des moines Prémontrés de l'Abbaye en 1536, le culte catholique ne fut plus célébré dans la Vallée de Joux, jusqu'en 1860. Les catholiques domiciliés au Brassus, qui se rendaient à Bois-d'Amont pour accomplir leur devoir religieux, ce qui n'était pas toujours facile surtout en hiver, décidèrent de signer une pétition pour obtenir l'autorisation de créer une paroisse au Brassus. Cette pétition signée par 16 catholiques, fut remise à l'abbé Dumont, de Bois-d'Amont, conducteur spirituel des catholiques, domiciliés à la Vallée de Joux. Celle-ci fut transmise à l'évêque de St-Claude Monseigneur Fillion, qui après un entretien avec les intéressés, adressa cette demande au Conseil d'Etat du canton de Vaud et à l'évêque de Lausanne et Genève, Monseigneur Marillier, au début de 1859.

Par lettre adressée à M. l'abbé Dumont de Bois-d'Amont et à M. le syndic du Chenit au début de mai 1859, le Conseil d'Etat du canton de Vaud autorisait la célébration du culte catholique, à la Vallée de Joux. Toutefois l'autorisation n'était pas suffisante, il fallait trouver un local et les effets nécessaires à meubler ledit local et à la célébration de la messe. Les premiers contacts au Brassus pour trouver un local convenable à cet effet furent effectués par l'abbé Paget, vicaire à Bois-d'Amont, jusqu'en juillet 1859, ayant été transféré à Dôle, l'abbé Marie Lucien Grand-Clément, son suc-

cesseur continua les contacts, mais sans beaucoup de succès. Ce n'est que dans la première moitié de l'année 1860, qu'un appartement convenable fut mis à disposition de l'abbé Grand-Clément, dans le bâtiment de l'ancienne laiterie de Chez-le-Maitre. Après bien des démarches, d'entretiens et de fatigue, pour obtenir les effets nécessaires à la célébration de la messe l'abbé Grand-Clément eut la joie de présider la première messe de la paroisse de La Vallée, le jour de la Trinité, le 3 juin 1860.

60 à 70 catholiques entourés d'une vingtaine de protestants, prirent part à cet office, si longtemps attendu. Preuve que l'oecuménisme existait déjà. Malgré les difficultés rencontrées et l'opposition de quelques confrères du canton de St-Claude, qui ne voyaient pas de bon œil l'un des leurs venir desservir une paroisse en Suisse, l'abbé Grand-Clément, avec l'appui précieux de l'évêque de St-Claude et le curé de Bois-d'Amont, travailla sans relâche et avec foi à la tâche qui lui avait été confiée. Jusqu'au 23 juin 1863, date de son départ pour Poligny, l'abbé vint régulièrement tous les quinze jours dire la messe au Brassus. Dans un rapport adressé à l'évêque de Lausanne et Genève en 1870 par l'abbé Janvier desservant la paroisse, nous relevons les louanges à l'adresse de l'abbé Grand-Clément, pour le travail sérieux et fécond apporté à l'installation de la paroisse.

En 1880, un rapport de l'abbé Bavorin, adressé à l'évêque signale également les mérites des prêtres qui l'ont précédés à la paroisse de La Vallée. A cette époque, les offices avaient lieu tous les quinze jours en été et tous les mois en hiver. Suivant le temps et la saison, ceux-ci étaient suivis assez régulièrement par 25 à 50 fidèles. Nous y relevons également que le subside accordé par l'évêché pour couvrir les frais de la paroisse était le même que celui accordé déjà en 1860, soit 500 francs par an. Il y aurait sûrement bien d'autres choses à signaler pour cette période de 1860 à 1906, mais rien n'a été inscrit dans ledit registre.

En 1890, notre paroisse fut rattachée à celle d'Yverdon et dès 1895 à Vallorbe, date à laquelle une paroisse fut installée.

De 1890 à 1906, la paroisse fut toujours desservie, selon le temps et les disponibilités, par des prêtres de Bois-d'Amont, Yverdon et Vallorbe. A tous ces fidèles serviteurs de Dieu, va notre reconnaissance, pour le travail fructueux accompli au sein des catholiques de la Vallée de Joux.

En 1906 le nombre des catholiques étant en augmentation, et la salle de l'Hôtel de France mise à disposition pour la célébration de la messe, devenant trop petite, les quelque 300 paroissiens de La Vallée, envisagèrent la construction d'une église au Brassus. Après étude et récolte des fonds nécessaires à ce projet, pendant 3 ans, l'église construite par l'entreprise Bianchi, au Brassus, fut dédiée en 1910. Malgré la constitution d'un conseil de paroisse, la construction de l'église, le troupeau restait toujours sans conducteur spirituel attitré, jusqu'en 1934. (Ladite église fut grâce à la générosité de quelques paroissiens, dotée de 2 cloches, le 11 juin 1960 soit 50 ans après sa construction. La cérémonie était présidée par Monseigneur Schmidt, vicaire général pour le canton de Vaud).

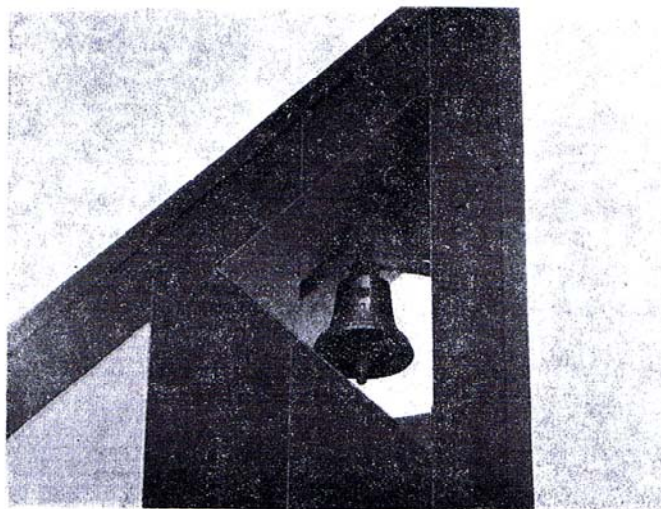
En 1934, Monseigneur Marius Besson, évêque de Fribourg, Vaud et Genève, se souve-

nant des ministères occasionnels présidés au Brassus, du temps qu'il était abbé, et comprenant notre attente, procéda à la nomination d'un curé en la personne de l'abbé Bovet. A son arrivée, l'abbé Bovet pris son domicile au Rocher, en attendant la construction de la cure prévue en dessous de l'église. Il occupa la cure en 1935, et nous quitta après 2 ans de ministère. Après lui se succédèrent les abbés Clemmer (4 ans), Dousse (4 ans), Bouvier (20 ans). M. le curé Bouvier nous ayant quitté le 24 mars 1963, pour Poliez-Pittet. Durant son ministère le nombre des catholiques domiciliés à La Vallée était en constante augmentation et les lieux de culte trop exigus, surtout au Pont, où la messe était dite dans un local froid et humide au sous-sol du Grand-Hôtel. Aussi à la demande des paroissiens du Lieu et de L'Ab-

baye et sous l'impulsion de M. le curé Bouvier, une chapelle fût construite au Pont. Dédicée à Notre Dame de l'Assomptoin, cette chapelle fût consacrée par le délégué de l'évêque Monseigneur Weber de Fribourg, le 31 mai 1959.

Le dimanche 9 mai 1965, grâce aux dispositions prises par M. le curé Bouvier, avant son départ, au don d'une cloche de l'école de St-Barthélémy et la générosité de paroissiens des communes de L'Abbaye et du Lieu, la chapelle fût dotée de 2 cloches. A cette cérémonie assistait aussi Monseigneur Schmidt, vicaire général, à Lausanne.

En 1910 la paroisse comptait 300 paroissiens, en 1939 (400) et en 1963 (2600) soit un bon tiers de la population de La Vallée.



Une cloche est née

Assistant à la cérémonie de mise en place de la cloche dont nous avons déjà rendu compte sous forme de « croquis », un de nos abonnés, que nous remercions, nous transmet encore ses impressions inspirées par cette événement.

Quelques instants encore et celle qui fut fabriquée par les fondeurs de bronze, en attente dans un parterre de fleurs, tout alentour une foule bien de chez nous. Brillante, du brillant sobre de l'airain tu es le centre de la fête. Bientôt du prendras de la hauteur et sera logée dans le beffroi.

L'instant est solennel... maintenant tu t'élèves par des soins mécaniques avisés... les notables te saluent... la foule t'acclame et chante. Tu as quitté cette couronne de fleurs que de gracieuses mains avaient déposées. Lentement comme une reine tu t'élèves au-dessus de la terre des hommes; lentement encore et tu iras, comme attirée, prendre place dans le clocher battant neuf où des hommes t'attendent. La foule vers toi a les yeux dirigés... dirigés vers le ciel! Avec tes sœurs voisines, tantôt avec elles tu retentiras, fidèle à une mission de toujours. Hissée, ins-

tallée dans ton logis ouvert aux vents de toutes saisons, à leurs souffles, tu resteras immuable. Tu verras la vie des hommes de ce coin de pays. Tu vois maintenant cette vallée aux lignes harmonieuses, son lac bleu, ses forêts de sapins et tout près de toi un bouquet de chalets. De près et plus loin, des maisons aux toits de teintes variées. Reine d'airain, tu peux saluer tout cela... bientôt tu salueras de nouveaux époux! A toute volée, tu officieras pour les cérémonies des hommes, dans leurs joies, dans leurs douleurs, dans leurs deuils aussi. Tu peux voir maintenant, se promenant à petits pas ces hommes aux mèches de cheveux blancs émergeant sur des dos un peu voutés. Déjà, tu vois les jeux des enfants, leur exubérance, leur va-et-vient insouciant, demain tu les appelleras à des rendez-vous pleins de charme de beauté.

Reine au milieu d'un paysage merveilleux, qu'on célèbre et que l'on chantera avec toi et tes sœurs du temple, à toute volée au matin, à midi, au coucher du soleil; ensemble, vous ferez retentir l'espérance.

Nouvelle née tu seras là, première pour la prochaine fête de Noël, faisant carillonner la joie pour les petits des hommes et pour les hommes aussi, ces grands enfants! A. C.

Le 31 mars 1963, l'abbé Badoud était installé comme curé en remplacement de M. le curé Bouvier. Dès qu'il eut pris contact avec le conseil de paroisse et les paroissiens en général, le problème des locaux et la décentralisation des offices fût le premier sujet à l'ordre du jour. A l'assemblée générale annuelle de la paroisse, le 14 juin 1963, le conseil propose à l'assemblée l'achat d'un terrain de 10 000 m², propriété de MM. Maurice Caillet et P. Zooler, sis en Rivaboux. L'achat de ce terrain avait déjà été envisagé par MM. Jean Bianchi et Salvat Rachet pour la paroisse. La question est renvoyée au conseil pour étude et rapport. Dans la séance extraordinaire du 3 septembre 1963, l'achat de ce terrain est admis par 41 voix sur 45 votants, au prix de Fr. 8.70 le m².

Le premier pas vers la construction d'une église au Sentier est fait et après les remerciements à tous ceux qui ont contribué par leurs conseils et leurs dons à l'achat de ce terrain, ce projet reste en sommeil jusqu'au 29 avril 1964, date à laquelle une étude préliminaire est sollicitée auprès de M. André Bianchi. Une commission de 7 membres est constituée à cet effet. Le projet présenté en avril 1965 par M. Bianchi, n'a pas reçu l'approbation du conseil et de la commission; en janvier 1966 la commission est confirmée dans ces fonctions avec à sa tête M. Jean-Pierre Rachet, comme président.

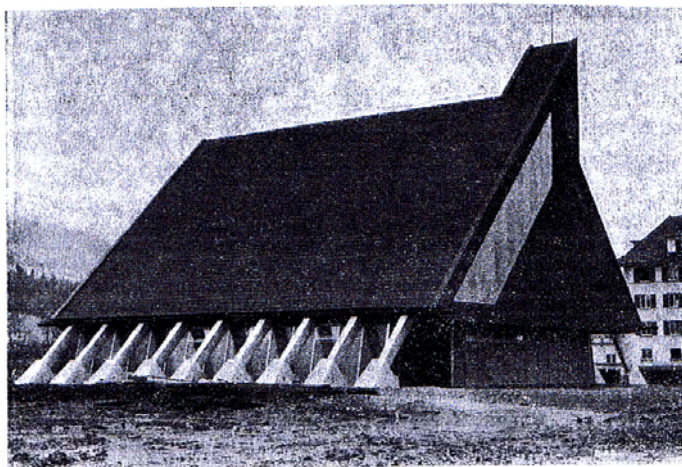
Durant toute l'année 1966, la commission travaille sans bruit, mais efficacement à l'étude de cette future construction. Sur proposition de la commission, l'assemblée générale du 28 avril 1967 décide de confier l'étude de projets à MM. Escher et Bianchi, architectes à Lausanne. En automne 1967, un 1er projet nous est soumis, celui-ci n'a pas l'heur de plaire à l'ensemble des paroissiens avec son toit plat, et

sa forme cubique. En janvier 1969, la commission convoque une assemblée extraordinaire de la paroisse, pour exposer les nouveaux plans présentés par les architectes ainsi que le plan financier élaboré, par notre caissier, M. Blattner. Le plan financier est établi en fonction de l'acceptation par le peuple vaudois du statut des catholiques dans le canton. Après tous les exposés et une discussion nourrie l'assemblée donne mission à la commission de faire procéder à la construction de ce lieu de culte. Le montant du devis provisoire s'élève à 800 000 francs sans compter les hausses éventuelles lors de la construction.

Désireux de mettre nos autorités communales et de village au courant de nos intentions, une séance d'information eut lieu le 28 septembre 1969. Les représentants de nos autorités par la voix de M. le syndic Turban et M. Pierre Campiotti pdt du village du Sentier, nous font part de leurs idées à ce sujet. Ils sont d'accord avec l'implantation d'une église en Rivaboux; mais le projet présenté ne leur donne pas entière satisfaction, sa forme cubique ne conviendrait pas au quartier sous gare. Ces messieurs nous invitent à revoir la question extérieure de notre église, tout en nous assurant de l'appui financier des pouvoirs publics, le moment venu.

M. le curé remercie et relève ce que la commune a déjà fait pour la paroisse. Depuis le 1er septembre 1963, grâce à la compréhension de nos autorités nous avons pu jusqu'au 26 novembre 1972 utiliser gratuitement, la salle du Conseil communal pour la célébration de la messe et le dimanche 11 juin 1967 faute de place dans nos locaux, et entente avec le conseil protestant du Sentier, profiter du temple pour la confirmation de 150 enfants.

A la demande des représentants de nos autorités une nouvelle étude de l'extérieur a été



faite, et jusqu'au 11 décembre 1970 une nouvelle étude financière n'a pu arriver à couvrir les hausses galopantes survenues depuis notre 1re étude. Par manque de liquidité les banques ne peuvent nous prêter les montants nécessaires à notre entreprise, cela oblige le conseil et la commission d'envisager une autre solution. L'action de Carême mettant à disposition des paroisses en difficulté, une église préfabriquée, nous décidons d'aller visiter celle construite à Bussigny/Lausanne.

Le conseil de paroisse et la commission de construction in corpore, se rendirent à Bussigny pour visiter et se renseigner auprès des responsables de la paroisse sur les expériences

faites avec cette église préfabriquée. Les responsables étaient enchantés de leur décision et nous invitèrent à prendre contact avec l'action de Carême à cet effet.

Dans la séance du 11 décembre 1970, l'achat de cette église est décidé et des démarches seront faites auprès des dirigeants de l'action de Carême pour la construction de ce lieu de culte sur notre terrain de Rivaboux. C'est maintenant chose faite, et veuillez vous reporter à l'article signé par notre dévoué et dynamique curé sur l'église Ste-Marie-Madeleine.

P. Genier.

Le Sentier, le 6 décembre 1972.

A l'Hôtel de Ville du Sentier La partie officielle

Cette journée historique pour l'ensemble de la communauté catholique de La Vallée, après la dédicace de son église Ste-Marie-Madeleine ne pouvait se terminer que dans la joie et la reconnaissance.

Le comité dirigeant avait réuni 156 invités parmi lesquels au moins 50 orateurs dont une bonne quinzaine eurent le loisir de s'exprimer.

Le coude à coude crée l'ambiance et M. le curé Badoud qui ne se sent plus de joie, laisse déborder son enthousiasme et son humour. La personnalité de Mgr Mamie à sa droite, l'honneur de cette présence est encore un stimulant dans cet hymne à la gratitude.

La longue énumération de la très nombreuse cohorte des artisans et bonnes volontés, qui animés par la foi ont œuvré sans relâche à la réalisation que l'on fête en ce 2 décembre se devait d'être faite. Elle aurait pu être fastidieuse. Ce fut un régal en attendant celui du banquet.

Major à différentes échelles, M. Jean-Pierre Rachet, président du comité de construction, continua à animer le feu de l'action, donnant la parole en ordre crescendo, pour l'accorder enfin à Mgr Mamie dont nous rapporterons en outre cette savoureuse anecdote.

Il fut question souvent dans la soirée du philosophe Karl Barth et Monseigneur raconte que lors d'un concile sous le règne de Jean XXIII, le pape décerna à cet éminent penseur

le titre de plus grand théologien de tous les temps. « Je suis protestant mon Père dit Karl Barth et commence à croire à l'infailibilité du Pape ». Mgr Mamie se dit encore profondément touché par le geste de la paroisse du Sentier qui a offert le calice destiné à l'Eucharistie, symbole magnifique du rapprochement qui s'opère entre les deux confessions. Toute division parmi les chrétiens est un scandale, dit-il et qui doit disparaître.

Rendre compte par le menu de toutes les bonnes paroles échangées trois heures durant équivaldrait à commencer un feuilleton, aussi nous bornerons-nous à transcrire les faits essentiels que veut bien nous rendre notre mémoire.

Les communes voisines avaient délégué leurs syndics respectifs. M. Edwad Berney, contemporain d'âge et de fonction avec M. le curé et M. Victor Golay, tous deux lestés de chèques avec provision. Fr. 2000.— pour l'un et autant pour l'autre. Par ailleurs le village du Brassus annonce également un versement de Fr. 3000.—

En outre Monseigneur Mamie avait déjà versé un don personnel de Fr. 2000.—

M. le préfet Paul-E. Rochat n'est jamais pris au dépourvu ayant toujours un souvenir imagé à conter. Se trouvant pendant les mob. au sommet d'un 4000 m. dans un cirque de montagnes en compagnie d'un éminent catholique M. Bovin conseiller fédéral, un culte fut improvisé par ce dernier qui dit en outre à ses auditeurs : « Vous êtes ici dans la cathédrale des Alpes ». Aucun rapport cependant avec la confortable Sainte-Marie-Madeleine dont la réalisation de ce jour nous comble de joie.

Tu as « Rivaboux » avec ton église ! C'est par ce charmant jeu de mots que M. le pasteur de Mestral s'adresse au nom des protestants à son collègue catholique. Dans une belle improvisation, il rappelle des souvenirs et constate l'évolution qui s'est produite dans les relations entre les deux communautés. Il y a 37 ans dit-il, elles étaient distantes et empreintes de politesse. Aujourd'hui, c'est le cœur qui les anime ; deux bateaux cheminent en parallèle et qui finiront un jour par s'identifier. Il est en cela hautement approuvé par M. Dormond des Ormonds et président de la Fédération des Eglises catholique vaudoises.

Notons encore en passant le geste du Cercle italien de La Vallée qui par l'intermédiaire de son président M. Laizo et malgré ses faibles moyens, souscrit une somme de Fr. 1000.— en faveur de la nouvelle église. Celui aussi de M. Gachet représentant du Carême qui offre un Crucifix.

Précisons que l'action du Carême dont le siège est à Lucerne avec un secrétariat à Lausanne est à l'origine de la construction de ces églises préfabriquées. Une évolution va se produire nous dit Mme Yvonne Darbre. Ste-Marie-Madeleine du Sentier sera la dernière du genre et les architectes de ce mouvement ont maintenant pour mission d'élaborer des plans pour églises mixtes pouvant être utilisées à la fois comme lieu de culte et de récréation.

S'insérant dans la suite des discours, deux jeunes gens du Brassus. Jean-L. Demierre et Michel Moulet firent diversion par des productions de leur cru.

Nos autorités n'ont pas été insensibles aux sollicitations du comité de construction, puisque le Conseil communal a voté un subside de Fr. 100 000.—. Pour concrétiser ce geste et soulager les organisateurs du banquet, M. Turban syndic annonce que la commune offrira encore café et pousse-café pour mettre un agréable point final à cette digne manifestation.

R. D.

Une dédicace émouvante

Samedi 2 décembre 1972

A 16 heures, la nouvelle petite église était toute pleine pour sa dédicace. Les officiants, nombreux, tous en blancs, sauf l'évêque Monseigneur Mamie qui est revêtu des ornements sacerdotaux, s'approchent de l'autel par le couloir central. Les orgues et les chants d'un très beau chœur alternent et participent à toute la liturgie.

D'abord il y a la dédicace de l'église elle-même. D'un bâtiment profane, elle devient un instrument purifié et sanctifié au service du Seigneur.

Il y a quelques minutes encore, nous dit le curé Badoud, les ouvriers mettaient la dernière main à différentes parties du chœur.

Mais dès maintenant cette église comme la femme dont elle porte le nom est devenue servante du Seigneur.

Elle a été purifiée extérieurement et intérieurement par l'eau bénite. Puis l'autel a été consacré ainsi que le calice offert par la Paroisse de l'Eglise réformée du Sentier. Par la prière de jeunes laïcs et le pasteur protestant, ont été invités à participer à cette cérémonie.

Ensuite ce fut la messe souvent dialoguée et enrichie par des chants du chœur. Mgr Mamie invite tous les fidèles à se donner la main en signe de fraternité et ostensiblement est venu tendre la main au pasteur présent. Un véritable esprit oecuménique de charité souffle dans cette Eglise.

De nombreux protestants qui sont présents et dont beaucoup sont des membres des autorités de la contrée, se demandent si au moment de la communion ils ne devraient pas communier. Mais non ! Il ne faut pas faire de la confusion dans nos Eglises respectives. Tous, catholiques et protestants, sont unis dans la prière du Seigneur. Toute animosité est tombée. Les temps sont révolus. Les cœurs sont tout proches les uns des autres. Mais l'intercommunion ne doit pas encore être pratiquée.

Avant qu'elle soit réalisée, elle le sera tôt ou tard, il y a des problèmes qui doivent être résolus.

Autrefois, nos Eglises se surveillaient et s'espionnaient presque. Aujourd'hui elles se rendent compte, comme les bateaux alliés de la guerre, qu'elles forment un même convoi et naviguent de conserve, c'est-à-dire ensemble pour s'aider, parce qu'elles mènent le même combat et parce que, sur le fond, elles ont la même foi.

Puissent cette église Sainte-Marie-Madeleine et son curé contribuer fortement à la propagation de la foi chrétienne dans notre contrée, et sur le plan social aider les étrangers à s'assimiler le plus vite et le mieux possible à tout notre peuple.

A tous nos frères catholiques de La Vallée, à son curé, au conseil de paroisse, nous disons : Allez avec la force que le Seigneur vous a donnée !
Ph. de Mestral, pasteur.